

L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

Dans ce numéro

Pubs sexistes ? Lorsqu'on en a assez...

La Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS) souhaite créer un vaste réseau de membres qui joindront leurs efforts pour organiser des campagnes de dénonciation de publicités sexistes.

page 2

Les réformes de l'éducation au Québec Miroir d'une société



Quand aura lieu la prochaine réforme et quelle orientation prendra-t-elle ? Les paris sont ouverts.

page 3

Un Forum social pour le Bas- Saint-Laurent au printemps 2011



Cet événement sera un espace public de débats démocratiques qui permettra de construire une analyse partagée du présent ainsi qu'une vision commune de la société bas-laurentienne.

page 5

Le téléenseignement ou le don d'ubiquité!

Votre quotidien d'enseignante ou d'enseignant pourrait radicalement être changé très bientôt. Vous pourriez vous faire offrir de donner un cours en téléenseignement.

page 5

La FEC : une fédération renouvelée

1989 Déçus du déroulement de la négociation et du peu de place accordée aux enseignantes et enseignants du collégial par la CSN, plusieurs syndicats décident de quitter la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) et fondent la Fédération autonome du collégial (FAC).

2009 À la suite, entre autres, de la désaffiliation de cinq syndicats au cours des dernières années, les membres de la FAC optent pour la dissolution de leur fédération. Douze syndicats sont alors à la recherche d'une nouvelle fédération pour les représenter¹.



Mario Beauchemin
Président de la Fédération
des enseignantes et
enseignants de cégep
(FEC-CSQ)

Une campagne d'affiliation s'amorce ainsi au mois d'août 2009. Sur le terrain, deux fédérations s'affrontent : la FEC-CSQ, notre fédération, qui représente 7 syndicats et plus de 1 600 membres, et la FNEEQ-CSN, qui représente 40 syndicats et plus de 10 000 membres. Devant le poids du nombre, nous mettons alors l'accent sur les traits distinctifs de la FEC (CSQ) :

que collègue, ont donné les résultats attendus. Par une écrasante majorité dans tous les cas, six syndicats ont choisi de s'affilier à la FEC et à la CSQ.

La FEC-CSQ compte maintenant 13 syndicats et plus de 2 500 membres. Du jamais vu en 40 ans d'histoire ! En somme, il s'agit d'une nouvelle fédération qui constitue, il faut le souligner, une force syndicale de toute première importance dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Depuis la fin de la campagne d'affiliation, le 7 octobre 2009, la

Un choix d'affiliation clair pour les six nouveaux syndicats de la FEC

Syndicat du personnel enseignant du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé	95 %
Syndicat des enseignantes et enseignants du campus des Îles	100 %
Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski	98 %
Syndicat des professeures et professeurs de l'enseignement maritime du Québec	84 %
Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rivière-du-Loup	68,5 %
Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Sorel-Tracy	71 %

mandat est de proposer des modifications qui seront débattues lors

tes et enseignants à statut précaire et de mettre en place une



« La nouvelle
FEC mettra tout
en œuvre pour
réussir la pré-
sente ronde de
négociation ».

40 ans d'expertise en négociation et en relations du travail ; la pratique d'un syndicalisme de proximité, c'est-à-dire près des membres et qui favorise la participation ; l'appartenance à une centrale syndicale, la CSQ, qui est la plus représentative du monde de l'éducation au Québec ; et une ouverture au changement.

Ces arguments, jumelés au travail extraordinaire des membres de la FEC et de la CSQ dans cha-

FEC et la CSQ ont tenu plusieurs réunions. Nous tenons à relever ici la qualité de la participation de ces six nouveaux syndicats à ces différentes instances. Mais, afin que les structures et les façons de faire de la FEC reflètent davantage notre nouvelle réalité, nous avons mis en place un comité temporaire sur les statuts et règlements, dont le



de notre prochain congrès triennal, qui aura lieu à Québec au début du mois de juin 2010.

D'ici là, la nouvelle FEC mettra tout en œuvre pour réussir la présente ronde de négociation. Le temps est venu de réduire la lourdeur de la tâche des enseignantes et enseignants de cégep, d'améliorer la situation des enseignan-

véritable politique de conciliation famille-travail.

Ensemble, nous pouvons faire la différence.

Bonne négociation et bonne année 2010 !

¹ Il s'agit des syndicats suivants : Rosemont, André-Laurendeau, Sorel-Tracy, Jonquière, Rimouski, Institut maritime du Québec, Rivière-du-Loup, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue, Charlevoix et Heritag

Vie syndicale



Négociation 2010

10 bonnes raisons de se mobiliser

Dépôt symbolique des demandes
de négociation au Cégep de Rimouski

Nos demandes sur la tâche, la précarité, la formation continue et la conciliation famille-travail ainsi que les demandes salariales partagées par les 475 000 membres du Front commun sont déposées depuis maintenant deux mois. Voici donc venu le temps de parvenir à un règlement négocié avant le 31 mars 2010, date d'échéance de notre contrat de travail.

01. Pour améliorer nos conditions d'enseignement et reconnaître notre profession

L'étude du comité paritaire, *Enseigner au collégial... portrait de la profession enseignante*, publiée en mars 2008 a clairement démontré l'intensification et la complexification de l'exercice de la profession enseignante au collégial. Elle a également mis en

> suite à la page 2

Pubs sexistes ? Lorsqu'on en a assez...



Nadine Bédard-St-Pierre
Conseillère au bureau exécutif de la FEC et enseignante en science politique au cégep de Sainte-Foy

« Plus froide que la fille de 24 à qui t'en a donné 32 », nous dit Coors Light du haut des panneaux publicitaires le long de nos routes. « Choisis ton camp », nous propose de son côté Budweiser en référence à son concours qui permettra aux gagnants de prendre part à un « party avec les filles du camp Bud »... Si les grandes compagnies de houblon renouent résolument avec le concept des publicités sexistes depuis quelques années, elles ne sont malheureusement pas les seules. Des entreprises ayant traditionnellement meilleure réputation en cette matière ont aussi récemment choisi d'utiliser le corps des femmes à des fins commerciales... Des exemples ? L'entreprise Browns et son catalogue automne 2008 de chaussures, dans lequel les plus désolants stéréotypes de la femme-sexuellement-disponible étaient repris. Bell qui propose de nouveaux fonds d'écran « coquins » pour ses clients de la téléphonie cellulaire. Mais l'entreprise qui s'est le plus attiré les foudres

de la clientèle et des médias fut sans contredit la Maison Simons qui a utilisé des jeunes filles d'une maigreur squelettique pour vendre sa nouvelle collection l'automne dernier. Dans ce dernier cas, l'indignation fut si grande que l'entreprise a rapidement décidé de retirer ses catalogues et a présenté des excuses publiques.

Il faut savoir qu'au Québec, si les pubs haineuses ou racistes sont interdites, les pubs sexistes sont en revanche encore tolérées, du moins, tant et aussi longtemps qu'elles ne provoquent pas un tollé de protestation de nature à nuire à l'image de marque de l'entreprise. Bien que récemment le gouvernement lançait sa Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée, nous avons vite compris que celle-ci ne contenait aucun levier coercitif pour les contrevenants.

À titre d'enseignantes et d'enseignants de cégep, nous sommes bien placés pour connaître la place qu'occupe la consommation dans la vie de nos étudiantes et étudiants. C'est pourquoi nous sommes souvent très sensibles à l'influence qu'exerce la publicité sur elles et eux. Une des manières de parvenir, dans le futur, à limiter nos actions en aval telles que des campagnes auprès de nos jeunes visant à renforcer l'estime de soi, à sensibiliser aux troubles alimentaires ou à mettre en

garde contre les pièges de la surconsommation, serait peut-être de prévenir en agissant en amont de ces problèmes.

Que faire contre les publicités sexistes?

Spontanément, celles et ceux qui souhaitent dénoncer une publicité jugée discriminatoire ou offensante déposeront une plainte aux Normes canadiennes de la publicité (NCP). Ce geste, quoique tout à fait nécessaire, n'en demeure pas moins un acte individuel. Autrement dit, il faut être nombreuses et nombreux à agir de concert pour espérer que la démarche recueille un certain succès.

C'est pourquoi, si vous désirez faire un pas de plus en agissant collectivement, sachez que depuis février 2008 existe au Québec la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS) dont la CSQ fut l'une des initiatrices. Parmi les missions de cette coalition, notons la volonté de créer un vaste réseau de membres qui joindront leurs efforts pour organiser des campagnes de dénonciation de publicités sexistes, mais surtout l'objectif d'obtenir une législation provinciale interdisant les publicités sexistes. Vous pouvez demander à votre syndicat ou à votre collège de devenir membre corporatif, mais aussi vous pouvez vous-même devenir membre individuel.

Pour adhérer à la Coalition, rendez-vous à l'adresse suivante : www.coalition-cncps.org

10 bonnes raisons de se mobiliser pour 2010 > suite de la page 1

lumière l'alourdissement de la charge de travail provoqué par l'hétérogénéité croissante de la population étudiante (handicaps, difficultés d'apprentissage, nouveaux critères d'admission, etc.). Ajoutez à cela, l'intégration des TIC et notamment le développement du téléenseignement et la cour est pleine !

02. Pour améliorer nos conditions de travail

Avec un taux de précarité en augmentation (52 % en 2007) et de 100 % à la formation continue, les enseignantes et les enseignants de cégep n'ont pas à rougir de leurs conditions de travail. Obtenir de véritables congés pour responsabilités familiales, s'assurer que toutes et tous ont le même accès aux avantages sociaux et embaucher du nouveau personnel : voici, entre autres, comment nous souhaitons améliorer nos conditions de travail.

03. Pour rendre la gestion des cégeps plus humaine

Selon plusieurs, notre société serait « malade de la gestion », une gestion qui cherche à faire toujours plus avec moins, qui ne prend pas suffisamment en compte les personnes et qui nous amène tranquillement vers un triste constat mis de l'avant par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : *d'ici 2020 la dépression deviendra la principale cause d'incapacité au travail*. Au Québec en 2007, les prestations d'assurance versées en lien avec des

04. Pour pérenniser l'avenir des cégeps

Le réseau des cégeps est sans doute un réseau unique au monde. Certains y voient une raison de le conserver, d'autres, comme la Fédération des commissions scolaires du Québec, une raison de le remettre en question. Même si cette idée n'a pas abouti, est-elle morte pour autant ? Comme rien n'est moins sûr, surtout dans un contexte de baisse démographique, profitons de la négociation pour rappeler l'importance du réseau collégial dans l'accessibilité aux études supérieures sur tout le territoire québécois.

05. Pour assurer des services publics accessibles, justes et de qualité

Notre négociation, c'est aussi celle de toutes les employées et de tous les employés de l'État. L'importance des services publics n'est plus à démontrer. Se mobiliser pour les services publics, c'est aussi se mobiliser pour une meilleure accessibilité aux soins de santé, pour une éducation publique de qualité et pour un soutien au développement dans toutes les régions du Québec.

06. Pour faire valoir notre droit à la négociation

En 2005, le gouvernement libéral refuse de négocier, impose par décret les conditions de travail et gèle les salaires pour deux ans alors même que le contexte économique est favorable. Même le



Dépôt symbolique des demandes de négociation au Cégep de Matane

07. Pour stabiliser notre régime de retraite

L'un des objectifs de négociation du Front commun est de stabiliser les variations du taux de cotisation de notre régime de retraite et d'en assurer la viabilité à long terme ainsi que l'équité entre salariés. Pourquoi refuser cette demande qui ne couterait quasiment rien au gouvernement ?

08. Pour améliorer notre pouvoir d'achat

Depuis les années 80, le pouvoir d'achat des enseignantes et enseignants de cégep a diminué de plus de 15 %. Alors que les hausses salariales prévues dans le secteur privé en 2010 sont estimées à 2,8 %, nous demandons 2 % d'augmentation salariale pour les trois prochaines années et 1,75 % de rattrapage salarial par année par rapport au secteur privé en avance de 7,7 %. Peut-on franchement affirmer que c'est déraisonnable ?

09. Pour revoir notre échelle salariale

Est-il légitime qu'une enseignante et un enseignant de cégep gagnent moins de 40 000 \$ lorsqu'elle ou il entre dans la profession ? La réponse est non. Pas étonnant d'ailleurs que des difficultés de recrutement existent dans plusieurs domaines. En haut de l'échelle salariale, les titulaires de maîtrise et de doctorat ont quant à eux été lésés et ont vu leur pouvoir d'achat diminuer davantage que celui de leurs collègues. Il faut corriger la situation.

10. Pour augmenter les ressources financières du gouvernement

En réduisant les impôts des contribuables (seulement 60 % de la population paie des impôts) et des entreprises, le gouvernement s'est privé de revenus pour financer les services publics et pour rembourser la dette. Mis à part le gel salarial, avez-vous senti une différence dans votre portefeuille ?

- Le coût total de la demande salariale du Front commun est de 3,15 milliards \$.
- Depuis son élection en 2003, le gouvernement libéral s'est privé de plus de 5 milliards \$.
- Les sources de revenus envisageables sont multiples :
 - Lutte contre l'évasion fiscale : 2,5 milliards \$.
 - Récupération de 2 points de TPS par la TVQ : 2,5 milliards \$.
 - Abolition des subventions publiques aux collèges (87 millions \$) et aux écoles privées (437 millions \$).
 - Mais aussi : augmentation du nombre de paliers d'imposition pour les plus riches et des taxes pour les entreprises, redevances sur l'exploitation des ressources naturelles, meilleur contrôle des dépenses d'infrastructure, surtaxe sur les institutions financières, taxe sur les gains en capital et justes transferts fédéraux.

Et si la crise des finances publiques s'expliquait par le manque de justice fiscale ?



Dépôt symbolique des demandes de négociation au Collège de Bois-de-Boulogne

problèmes de santé mentale s'élevaient déjà à 590 millions de dollars. Il est temps que nos directions évaluent elles aussi les coûts financiers et humains d'une mauvaise organisation du travail.

Bureau international du travail (BIT) dénonce le gouvernement Charest et le prie de respecter le droit à la négociation à l'avenir. Revendiquons tout simplement notre droit à la libre négociation.